

par Pierre MAGNARD

« Tout le malheur de l'homme vient d'une seule chose qui est de ne savoir pas demeurer en repos dans une chambre (136). » Ce mot de Pascal trouve une résonance particulière, si on l'applique à ceux et à celles dont la retraite volontaire derrière la grille d'un cloître est aggravée d'une relégation disciplinaire, d'une transportation judiciaire, d'une séquestration autoritaire. Rappelons la violence et la persécution qui s'abattirent sur Port-Royal quand, en 1664, M. de Péréfixe fit enlever de la Maison de Paris pour les envoyer au « désert » douze des plus considérables d'entre les religieuses et conclut sa visite à la Maison des Champs par « l'interdiction des Sacrements, la privation de voix active et passive, l'expulsion du Confesseur, du Chapelain et du Sacristain » (Besoigne, IV, 258) (1). Pour avoir échappé à l'officier porteur de la lettre de cachet qui l'exilait, M. Hamon dut connaître la clandestinité, plus éprouvante encore que l'exil, pendant neuf mois au terme desquels M. de Péréfixe, se rendant à l'évidence que les religieuses ne pouvaient souffrir plus longtemps l'absence de tout médecin, autorisa son retour. Dans quel état cependant M. Hamon devait-il retrouver ce 26 août 1665 la maison qui lui était apparue si accueillante lors de sa première venue ? L'appareil policier qui investit la Maison, la surveillance épiscopale qu'y exerce le sieur Du Saugey dénaturent une réclusion qui n'aurait de valeur spirituelle que si elle était volontaire. M. Hamon lui-même vit séquestré dans sa chambre, d'où il ne sort que pour

visiter ses malades, escorté de gardes en toutes ses allées et venues, accompagné au chevet des religieuses d'une tourière qui lui mesure son temps et surveille ses moindres propos. « La raison de cette gêne où l'on mettait le médecin, commente Besoigne, était la crainte que l'on avait qu'il ne servît les religieuses pour quelque communication au dehors, à quoi l'on était extrêmement attentif. De cette manière, la captivité de M. Hamon était pleine et entière, car outre qu'il ne pouvait sortir dehors, il était sans aucune société (IV, 260). » Il n'est pas alors jusqu'au mépris des gardes, incapables de reconnaître la grandeur qui se cache sous l'humilité du sage et sous le vêtement du pauvre, pour faire de Jean Hamon un reclus aussi coupé du monde que l'avait pu être Saint-Cyran à Vincennes et que bientôt le serait Sacy à la Bastille. Il avait eu vocation d'être un solitaire parmi d'autres solitaires ; il est, par le fait de la violence et de la persécution, un homme seul et c'est de cette solitude qu'il va devoir faire vertu, en cherchant le bénéfice spirituel que l'âme en peut tirer pour sa sanctification. Le petit ouvrage intitulé *De la solitude*, 356 pages, in-12° (2), que nous nous proposons d'examiner, répond précisément aux nécessités dans lesquelles le défaut de communication, voire même de communion, place une communauté démembrée, dispersée, condamnée au silence, séparée de ses directeurs, privée des sacrements, menacée d'excommunication, sans cesse sous le regard soupçonneux, défiant, inquisiteur de qui observe sans comprendre et juge sans aimer. Que sera donc cette spiritualité pour une existence emmurée ?

C'était, certes, une vocation de solitaire qui avait en 1650 arraché Jean Hamon aux dignités médicales et à l'estime du monde, pour le précipiter au désert, mais « l'abondance de la rosée du Ciel » multipliait alors autour de la maison les « nouveaux plants d'olivier », comme en un printemps sacré : de cet étonnant concours de charismes divers résultait une société si liée que les petites tensions n'en pouvaient longtemps dissimuler la profonde unité. Cependant l'impatience de la sainteté troublée par le « vague des passions » exaltait chez cet homme de trente-trois ans l'imagination des lieux et le désir du changement, au point de le tenter de renoncer à Port-Royal pour l'abbaye de Saint-Cyran, où l'attirait la rigueur de M. de Barcos, ou quelque couvent de Chartreux. Pourtant en date

du 20 septembre 1650, Barcos écrivait à Singlin : « Pour ce qui est des religieux nous craignons plus le grand que le petit nombre et surtout les médecins qui sont presque tous opposés à l'esprit de l'Evangile et ne servent qu'à affaiblir les esprits et les corps » (lettre 29, éd. Goldmann, p. 118) (3). Barcos soupçonnait-il l'instabilité d'Hamon, cette *fluctuatio animi* dont il était encore victime et qui lui rendait la solitude d'autant plus éprouvante quelle lui retirait toute latitude de mouvement. On peut admettre, derrière les motifs avancés, une juste appréciation du cas, de la part d'un spirituel suffisamment lucide sur les exigences de la vie monastique pour qu'il distinguât des degrés dans la séparation d'avec le monde ; ainsi on lit dans une lettre à M. de Sacy du 3 octobre 1648 ces mots parfaitement révélateurs du débat : « Que si les Chartreux, les hermites et les autres religieux sont obligés d'avoir la force et la vertu de se priver de cette consolation humaine, les Ecclésiastiques la doivent avoir encore davantage, puisqu'ils sont dans un état plus parfait et qui présuppose une vertu plus grande et plus accomplie. Il est vrai que les Ecclésiastiques ne sont pas destinés à une retraite et à un silence continu comme les religieux et qu'ils ne sauraient pas même le garder quand ils le voudraient sans manquer aux devoirs et aux dépens de leur charge qui ne les laissent jamais longtemps en repos : mais ils doivent être assez forts pour vivre autant ou plus que les religieux dans la retraite et dans le silence et pour n'avoir besoin de le rompre que lorsque la charité du prochain et les devoirs de leur charge les y contraignent. » La limite de la retraite et du silence est déterminée par la nécessité du service d'autrui ; celui-ci n'est pas présenté comme une autre activité au service de Dieu, mais comme un frein, voulu par lui, à l'élan qui nous entraîne jusqu'à lui. Barcos poursuit : « Et il faut que leur pureté et leur détachement soit tel qu'ils ne se rendent à cette nécessité même que par force et contre le désir secret qu'ils doivent avoir toujours dans le cœur de servir Dieu seul et de ne parler qu'à lui seul dans ce silence que saint Augustin appelle divin » (Lettre 26, éd. Goldmann, p. 113). Cette primauté absolue de la vertu de religion doit garder en quelque sorte le spirituel contre la tentation des œuvres, qui menace dès que le service d'autrui sollicite au-delà du nécessaire. L'équilibre cependant est difficile à tenir ;

M. Hamon ne s'y fixera pas sans peine : « L'amour de la solitude, écrit-il, m'emportait quelquefois. On ne me priait presque point de voir quelques nouveaux malades à la campagne... que d'abord je ne le refusasse... mais je m'en repentai aussitôt, et, à trente pas de la porte, j'allais avec joie où j'avais commencé d'aller avec peine (*Relation...*) (4). »

Cet homme, qui longtemps avait cherché pour lui-même le point d'équilibre, allait précisément apparaître, au temps de la persécution, comme un élément de stabilité essentiel au maintien de la Maison des Champs. Fontaine note : « Dieu savait bien les raisons de la stabilité de M. Hamon à Port-Royal malgré les orages et la violence des hommes qui avait chassé tous les autres, et l'usage qu'il voulait tirer de lui pour le bien de ses servantes affligées. » Et Besoigne commente : « Pendant qu'un archevêque impitoyable livre les plus rudes assauts à la conscience de quatre-vingts pauvres religieuses, un médecin fait l'ouvrage d'un bon évêque, les soutient par ses conseils, par ses discours, par ses exemples. Pendant que le ministère ecclésiastique leur est entièrement enlevé et qu'elles n'ont ni confesseurs, ni prédications, ni sacrements, ni ecclésiastiques de confiance, Dieu tire, pour ainsi dire, un homme du rang des laïcs, qu'il fait passer au rang des docteurs les plus éclairés et par l'organe duquel il communique au troupeau les lumières qu'il avait coutume de leur communiquer par de saints ministres (IV, 266-267). » Ainsi M. Hamon va devoir, par une providentielle vicariance, assumer les charges des absents, surmonter l'isolement de chacun, rétablir la communication et même la communion au sein de la communauté, conférer une viabilité, une valeur et un sens à ce nouveau genre de solitude auquel sont voués les solitaires.

L'ouvrage *De la solitude* est tout entier bâti sur l'antonomie de Dieu et du monde : « Il n'y a rien de si opposé à Dieu que le monde, on est avec Dieu à proportion qu'on n'est point avec le monde, de même qu'on est éloigné de Dieu à proportion qu'on est proche du monde (p. 109). » Cette opposition justifie la solitude, si tant est qu'elle soit « un lieu où l'on fait le contraire de ce qu'on fait dans le monde » (p. 59), mais à quoi servirait de se séparer du monde, si l'on ne s'unissait à Dieu ? « Etre seul » ne suffit pas pour « être solitaire » :

« Ce n'est point être solitaire que d'être touché de ses intérêts » (p. 40), note judicieusement Hamon, qui poursuit : « On a beau se plaire à être seul..., si on n'a point des entrailles de charité pour être touché de tous les besoins de ses frères, on n'est point dans la solitude (p. 42). » Et de s'élever contre « ces solitudes superbes où l'on ne cherche que sa satisfaction particulière et où l'on ne se remplit que de son propre esprit » (p. 37). Si le retrait du monde est nécessaire, il n'est point suffisant ; qu'elle duperie ne constituerait-il pas s'il nous mettait en commerce avec nous-même et non pas en communication avec Dieu ? « C'est la charité avec la vérité qui est l'âme de la solitude. Il n'y a point de solitude où il n'y a point de charité et il est propable qu'il n'y a point de charité où il n'y a aucun amour de la solitude. Si vous aimez Dieu, vous chercheriez à en jouir... or c'est dans la solitude qu'on en jouit (p. 55). » La solitude n'est telle que si elle est habitée non seulement par la méditation de la vérité de l'Évangile mais aussi et surtout par l'amour de Dieu.

Cette condition essentielle introduit une importante distinction : « Il y a une solitude intérieure qui consiste dans le recueillement du cœur et une solitude extérieure qui consiste dans la séparation et l'éloignement du monde. La parfaite solitude est dans l'union de toutes les deux ; chacune est imparfaite quand elle est seule ; il faut les joindre pour être heureux ( p. 212). » L'intérêt pratique d'une telle distinction ne laisse pas d'apparaître : si l'amour de Dieu exige le renoncement au monde, peut-on vivre religieusement dans le monde ? si la « sortie du monde est le premier pas qu'il faut faire », comment rester engagé au service des âmes ? Hamon ne se laisse pas prendre à ce spécieux dilemme ; il prend de la hauteur pour dire : « La solitude extérieure n'est que le corps de la solitude, il n'y a point de sentiment et de mouvement qui lui soit propre. C'est la solitude intérieure qui en est l'âme et qui fait tout, mais néanmoins qui a besoin d'être unie à son corps pour être parfaite ; c'est ce qui donne aux saints une grande aversion du monde (p. 214). » « Il est très difficile, répète-t-il, de demeurer éloigné du monde au milieu du monde (p. 18) » : n'entendant alors en effet que ce que les hommes et nos sens nous peuvent dire, nous ne pouvons entendre ce que Dieu dit (p. 7). D'où la défiance du médecin des

âmes à l'endroit de « ces personnes qui font profession d'une spiritualité si délicate » qu'elle disent avoir « grande facilité à demeurer recueillies et que néanmoins elles n'ont aucune inclination pour la solitude (p. 215). » Comment s'assurer qu'à prétendre faire l'économie de la « mortification » du corps, l'âme ne s'évapore en quelque « songe » ? « La solitude extérieure, tranche M. Hamon, n'est pas seulement la conservation mais aussi la vérification de la solitude intérieure, qui s'affaiblit quand elle est longtemps seule sans sa compagnie (*ibid.*). » Les délicats, qui ont cru pouvoir réaliser une parfaite solitude intérieure sans avoir à recourir à la solitude extérieure, se sont-ils avisés qu'il était « bien plus facile de quitter les autres que de se quitter (p. 238) » ? Est-ce justement parce que faire silence à soi-même est bien plus difficile que faire silence au monde, que l'on en vient à juger la retraite inutile au recueilement ? La clôture qui sépare du monde le religieux n'est-elle pas la meilleure préparation au silence qui le séparera de lui-même ? Si ce « moi » est pour chacun « la plus grande partie du monde », s'il en représente « plus de la moitié », on comprend qu'il soit indispensable de conjuguer les deux solitudes.

Cela ne saurait interdire la considération des cas particuliers : le service d'autrui n'entraîne-t-il aucune entorse à la loi de la solitude extérieure ? Certes, « il n'est point nécessaire d'en sortir pour être utile à ses frères (p. 154). » Pourtant, au-delà de cette position de principe, place doit être faite aux urgences de l'action : dans les affaires extérieures, prescrit judicieusement Hamon, il convient de garder « une espèce de solitude portative qui n'abandonne jamais les âmes (p. 196). » C'est dire que la solitude a son principe non dans une assignation à résidence mais dans l'amour de Dieu : « Quand on serait obligé de vivre dans le monde, si on y mène une vie qui soit entièrement différente de celle du monde et que le cœur demeure en effet uni à Dieu, on peut dire qu'il est solitaire (p. 57). » Un mot donne tout le sens de cette solitude hors les murs : « La charité est leur solitude quand ils ne peuvent en avoir d'autre (p. 266). » Hamon reprend, dans sa *Relation*, cette remarque sur un registre plus grave quand il envisage l'éventualité d'une dispersion des solitaires : « Je vis qu'il fallait m'accoutumer à me faire une chambre qui pût me suivre partout et dans laquelle je pusse me retirer, selon le précepte

de l'Évangile, afin de m'y mettre à couvert du mauvais temps du dehors. » Cela n'est cependant que considération extrême qui ne doit pas nous détourner de ce qu'il conviendrait d'appeler le chemin de solitude.

« La sortie du monde est le premier pas qu'il faut faire pour entrer dans la solitude (p. 195). » La retraite pourtant n'est pas une fin en soi : « On ne se cache du monde et de soi-même... que pour se manifester à Dieu », car « nous ne voyons Dieu et il ne nous voit qu'à proportion que nous cessons de voir le monde et de nous voir (p. 165). » Suffit-il cependant de ne plus voir le monde pour voir Dieu ? — « Une personne qui n'a que ce silence, répond Hamon, n'a point la sagesse, parce qu'il sert peu de ne parler point aux hommes au-dehors, si on ne parle pas à Dieu au-dedans en méditant la vérité ou en l'adorant (p. 243). » Des étapes se définissent alors en ce chemin de solitude : « Ce n'est point assez de ne point entendre le monde, si on ne tâche d'entendre Dieu. Ce n'est pas même assez d'entendre Dieu, si on ne l'entend au-dedans du cœur (p. 9). » Du silence à l'écoute, de l'écoute à la méditation, de la méditation à l'amour, un itinéraire se dessine, que la solitude fait parcourir au spirituel. Hamon va jusqu'à utiliser une image audacieuse : « La solitude est une machine du Saint-Esprit par laquelle il élève le cœur de l'homme jusque dans le Ciel (p. 193). » Ce n'est point assez que le monde se taise, « ce n'est pas assez que Dieu parle à l'oreille du corps, s'il ne se fait point entendre à celle du cœur qui est la porte de la solitude. Ce n'est point assez, pour être solitaires, que nous parlions à Dieu et que nous nous entretenions en quelque manière avec lui par nos pensées, si nous ne nous entretenons avec lui par notre amour (p. 8) ». La notion tyrannique de « cœur » joue dans l'intelligence de ce texte un rôle déterminant. A cette notion, M. Hamon avait consacré, quelques années plus tôt, une fort longue méditation écrite en latin, qui devait être traduite et publiée en 1685 par Nicolas Fontaine sous le titre *Soliloques sur le psaume 118* puis traduite et publiée à nouveau en 1731 sous cet autre titre *Les Gémissements d'un cœur chrétien* (5). Si le chrétien ne cesse d'y demander à Dieu qu'il « change » son cœur, qu'il le « touche », qu'il « l'instruise », qu'il le « dilate », qu'il lui « parle », c'est parce que le cœur est l'organe même de la connaissance

de Dieu : « La science de vos Ecritures est une science du cœur (p. 360). » Le cœur a des yeux pour voir Dieu, des oreilles pour l'entendre, mais il ne voit et n'entend que dans la mesure de son amour. Or notre cœur « n'est pas en notre pouvoir » (p. 361), il n'a de poids que si Dieu l'emplit de sa grâce, il ne penche ici ou là que sous la motion de Dieu : « Tout cela, s'écrie le chrétien, est votre ouvrage, je vous dois même ce qui paraît m'être propre, parce que c'est vous qui me faites agir (*ibid.*). » On conçoit dès lors facilement que le monde ne puisse qu'obnubiler la vue du cœur, comme il ne peut qu'assourdir son écoute ; « La vue du cœur, au contraire, n'est jamais plus vive et plus aiguë que lorsque les yeux du corps n'aperçoivent plus les objets du monde et qu'ils sont sans lumière pour tout ce qui est créé (p. 265). » Vue du cœur et vue du corps sont en raison inverse l'une de l'autre : il faut que les yeux de chair se ferment tout à fait pour que les yeux de feu s'ouvrent aux plus hautes vérités ; or qui les rend « clairvoyants » si ce n'est Dieu lui-même « qui est cet œil de ceux qui voient » (*ibid.*). Voir par l'œil même de Dieu, n'écouter que « Dieu qui parle au cœur » (p. 274), telle est la double opération que doit réaliser en nous la solitude : « Notre silence à l'égard du monde est un entretien avec Dieu » (*De la Solitude*, p. 109), car « il n'y a que Dieu qui entende la voix du cœur, que le cœur qui entende la voix de Dieu » (*Opuscules de Piété*, II, p. 380). Le cœur est bien sensible à Dieu ; mieux que cela, il est le truchement par lequel Dieu s'exprime et se manifeste à l'homme, ce qui fait que la solitude ouvre en quelque sorte l'espace de cette manifestation : « La parole de Dieu est comme l'essence de la solitude, pourvu que ce soit une parole qui parte de son cœur et qui soit reçue dans notre cœur... La solitude est le lieu où se font les noces spirituelles et la chambre de l'époux où commence cette union toute divine, dans laquelle de deux esprits il ne fait qu'un seul esprit (*De la Solitude*, p. 12-13). » Filant la métaphore spatiale, Hamon fait de la solitude le « lieu de la prière », du « renouvellement », du « gémissment » et de la « pénitence », mais aussi et surtout « le vrai lieu de l'alliance de Dieu et de l'homme » (p. 14). « L'abondance répond à la pauvreté, la plénitude répond au vide (p. 120). » « Parce qu'elle est privation entière du monde », on trouve en cette solitude une « possession entière de Dieu (p. 108). »

On conçoit sans peine qu'une si haute spiritualité ait pu répondre aux besoins de ceux dont la retraite volontaire était devenue réclusion forcée ; encore fallait-il pouvoir induire d'une solitude à l'autre. A cela M. Hamon, appelé malgré lui à un rôle de directeur laïc, devait s'employer non seulement dans la suite du petit livre que nous avons examiné mais aussi dans les *Traité de piété*, tel *La Vie de la foi dans les grandes afflictions*, *Les Trois Communions spirituelles* ou encore *L'Ecrit touchant l'excommunication* (6).

L'esprit de solitude est un esprit de communion ; il nous donne en partage le mystère de Dieu ; comment n'unirait-il le chrétien à ses frères ? « Quand on est bien entré dans l'esprit de solitude, on n'est pas moins touché de ce qui regarde le salut des autres que du sien propre ; il semble même qu'on s'oublie quelquefois et qu'ils occupent tout notre cœur (p. 39). » Cette position de principe rappelée, la question est tout de même de savoir comment, sur le plan pratique, religieuses et solitaires, privés du secours de toutes les médiations à travers lesquelles se concrétise cet esprit de communion — vie sacramentelle, direction de conscience, confidences respectives, échanges épistolaires — en butte de surcroît à des condamnations qui mettent en question leur appartenance à l'Eglise corps du Christ, vont pouvoir faire de leur ségrégation une union plus parfaite au peuple de Dieu.

Pour mieux faire assumer aux religieuses et solitaires leur condition de reclus, Hamon va tenter de faire de la prison la forme ultime de la solitude : « Il n'y a point de solitude si parfaite qu'une prison, quand on a la force de la pouvoir supporter comme il faut, ce qui est un grand don de Dieu (p. 108). » Une vocation cœnobitique n'est pas un appel à la vie carcérale. Hamon se rend compte de l'audace de sa thèse ; il relève les inconvénients de la prison, dont « la plus grande... est qu'on ne peut aller nulle part ; toute la terre n'y est pour nous qu'un point et c'est comme s'il n'y avait rien au-delà du lieu où l'on est » (p. 111). Voilà qui constitue l'extrême dépouillement : les pauvres peuvent encore se prévaloir de « l'abondance de la nature » et des « communes richesses » (le soleil, la lune, les étoiles, le ciel, la terre, les rivières...) ; ce sont biens immenses, incomparablement plus grands que les plus grands domaines des rois, mais « ce sont en même

temps des biens inaliénables qu'on ne peut perdre qu'en prison » (p. 119). Qu'est-ce donc que la prison? C'est la perte de l'inaliénable : « On y est parfaitement pauvre, parce qu'on y perd la jouissance des biens communs ; on y est parfaitement solitaire, parce qu'on y est tellement séparé de toutes choses, qu'il semble qu'on est relégué au-delà de la nature. Le soleil ne luit point dans les prisons, il y fait nuit, on n'y voit point d'étoiles, il n'y a presque de l'air que ce qu'il en faut pour respirer, on n'y a même pas le mouvement libre, car il n'y a rien de si étroit qu'une prison ; enfin on n'y a pas la jouissance de soi-même, puisqu'on y perd la liberté (p. 120). » Etonnante description qui traduit tout le malconfort de celui qui se sent dépouillé de tout avoir, de tout être naturel et même de toute existence. Que lui reste-t-il donc ? Que reste-t-il de lui ? « Un grand vide, s'écrie Hamon, mais Dieu le remplit, car il est de foi qu'il ne laisse rien de vide et qu'il succède lui-même en la place de tout ce qu'on perd pour l'amour de lui (*ibid.*). » Prisonnier par amour ? La prison serait le plus « avantageux » des séjours, si l'on pouvait dire que l'on a tout quitté pour l'amour de Dieu. C'est là l'ultime difficulté : la réclusion forcée met à l'épreuve les vocations les plus trempées ; ont-ils voulu pareil dépouillement ? Ont-ils pensé un seul instant devoir un jour en venir là ? Hamon se doit de se faire persuasif, retournant une à une toutes les objections, comme inlassablement il devait le tenter, jour après jour, durant la grande épreuve, dans les rares communications que lui laissaient ses geôliers : « Qu'on ne dise point qu'on ne peut se promener en prison et qu'il est bien rude de demeurer toujours en une même place et de n'en sortir jamais. Il est impossible de renfermer tellement en prison les serviteurs de Jésus-Christ qu'il ne trouve le moyen de les en faire sortir ; dans quelque captivité qu'ils soient, ils ont tant de liberté qu'ils vont jusque dans le Ciel où est leur conversation (p. 121). » A ce compte, on comprend le renversement : « La prison n'est que l'apparence de la prison, c'est en fait une véritable liberté (p. 135). »

A qui ne se laisse pas persuader par ce qui peut sembler, si l'on manque de foi, relever du procédé, M. Hamon doit des justifications théologiques, en développant une doctrine parfaitement argumentée de la communion spirituelle, communion

à la Croix, à la parole de Dieu, à Jésus-Christ dans ses membres : « Communier spirituellement n'est rien que participer à l'Esprit de Jésus-Christ et le recevoir en nous (*Traité de piété*, II, *Des Trois Communions spirituelles*, p. 211). » « On peut communier à Jésus-Christ, c'est-à-dire le recevoir en soi, par une participation plus abondante à son Esprit, en souffrant les maux qu'il nous envoie, en méditant sa parole, en aimant ses membres et en leur rendant quelque service (*id.*, p. 213). » Ces communions suppléent à l'Eucharistie, au lieu que l'Eucharistie requiert cette participation de l'Esprit, car si « l'esprit supplée au corps, le corps ne supplée pas à l'esprit » (*id.*, p. 221). Cette complémentarité, voire même cette vicariance, incite Hamon à développer une analogie : si Jésus-Christ se donne dans l'Eucharistie sous les espèces du pain et du vin, la vie éternelle se donne sous les espèces de la souffrance et de la mort, le Verbe divin sous les espèces de la parole des hommes, le corps du Christ sous les espèces de la communauté humaine. Dieu, qui se cachait dans le mystère eucharistique, semble se cacher doublement, mettant à l'épreuve la foi, « cette admirable vertu qui nous fait regarder les choses présentes comme absentes et celles qui nous paraissent absentes comme présentes » (*Traité de piété*, II *De la vie de la foi dans les grandes afflictions*, p. 9). La foi est l'âme en effet du paradoxe chrétien ; elle emplît notre vide, peuple notre solitude, fait de notre détention liberté ; « Elle change en notre faveur nos plus grands maux en la nature des plus grands biens » (*id.*, p. 7) ; elle nous procure ces yeux de feu qui dans la pauvreté voient la richesse, dans l'opprobre la gloire de Dieu.

La communion à la Croix est le plus bel exemple de cette conversion du regard. Qui vit ses croix en les rapportant à soi ne peut qu'en être accablé ; qui n'y voit plus que la croix du Christ en est comme délivré : « Le démon se sert de notre croix pour nous cacher la croix de Jésus-Christ, au lieu que nous devons nous servir de la sienne pour cacher la nôtre... Nous ne sommes surmontés par la grandeur de nos souffrances que lorsque nous ne considérons point assez la grandeur de celles de Jésus-Christ (*De la vie de la foi...*, p. 16). » Si la vue du serpent d'airain guérissait les Hébreux en proie aux fléaux du désert, la croix du Christ décharge l'homme du poids de ses souffrances en leur conférant leur valeur rédemptrice :

« Il n'y a rien de si consolant pour les serviteurs de Dieu dans tous leurs maux et dans tous les accidents qui leur arrivent que de demeurer fortement persuadés que ce n'est que sa volonté qui exécute et que tous les hommes ensemble ne peuvent rien leur faire souffrir que ce qu'il veut qu'ils souffrent et ce qu'il leur est utile de souffrir (*id.*, p. 48). » La malice de l'adversaire, la hargne du geôlier, la cruauté du persécuteur les concernent en propre, elles n'ont plus de prise sur leur victime ; quand elles sont absorbées dans le mystère d'un mal sans commune mesure avec celui-ci, elles sont comme neutralisées. Seule subsiste cette sensibilisation à la croix du Christ qui « ne supplée pas seulement à la communion à son corps, mais qui dispose à le recevoir avec plus de perfection » (*Des trois communions spirituelles*, p. 242).

De même, le voile sous lequel se cache la parole de Dieu doit être percé par la foi. Dérisoire est le tumulte du débat théologique, vaines sont ses arguties pour qui sait que « la réception intérieure de Jésus-Christ et la véritable communion se fait dans le cœur » (*id.*, p. 256). « Il n'y a que le cœur qui communique (*ibid.*). » La certitude de celui qui écoute la vérité en son cœur est dès lors invincible aux querelles et aux condamnations ; « avantageuse » est même l'excommunication à qui demeure fidèle à Jésus-Christ (*Écrit touchant l'excommunication*, p. 2) : « Comme il est impossible de tromper la vérité, il est impossible de la vaincre. C'est ce qui est la cause que les véritables solitaires demeurent toujours en paix, quelque événement qui arrive, parce que comme ils s'appuient sur la vérité, ils savent bien que ce fondement éternel et immobile ne peut manquer (*De la solitude*, p. 52). » A l'heure de la trahison des clercs, la défense de la vérité suscite la plus grande audace théologique chez le plus humble des laïcs.

Cette audace se retrouve quand elle fait de la communion à Jésus-Christ dans ses membres de quoi rendre caduque l'excommunication. Comment pourrait-il se faire que ceux qui sont unis d'amour à Jésus-Christ dans leurs frères en soient séparés par une simple décision du magistère ? « Non seulement l'effet de l'excommunication nous sera plus avantageux, mais la cause nous en sera plus glorieuse », écrit M. Hamon en 1665 à l'intention des religieuses, car « quand on excommunique

en nous l'amour de la vérité et de la justice, c'est Jésus-Christ que l'on excommunie (*Ecrit....* p. 23). » Celui-ci ne fut-il pas chassé de la synagogue, accusé de blasphème, jugé digne de mort, condamné en lieu et place d'un séditieux ? « La bénédiction des hommes ne sert de rien à ceux que Dieu maudit, elle les rend encore plus coupables. La malédiction des hommes ne nuit point à ceux que Dieu bénit, elle les rend encore plus innocents (*ibid.*). » Qu'importent alors les anathèmes lancés contre les fidèles ! « Ils reposeront sur le témoignage de leur conscience qui est le témoignage de Dieu même (*id...*, p. 10). » L'interdiction des sacrements, le bannissement des bons prêtres sont dès lors choses secondaires : « Dieu n'a que faire des personnes ; ce qui sauve dans le ministère de nos pasteurs, ce n'est pas ce qu'ils font mais ce qu'il fait (*id.*, p. 24). » S'il plaît à Dieu de nous donner sa grâce et qu'on nous refuse les sacrements, « cette injustice ne nous nuit point, pourvu que nous conservions la charité et l'humilité. C'est alors que nous puisons dans la fontaine du salut même et que nous recevons toute la force des sacrements dans leur source » (*ibid.*). Bien plus, « si on nous refuse les sacrements, nous recevons encore une plus grande grâce que celle que nous aurions dû recevoir en les recevant, pourvu que nous souffrions ce refus d'une manière qui soit digne de Jésus-Christ » (*ibid.*). A quoi servirait de communier au corps du Christ sans communier à son esprit ? A communier à son esprit, on communit à son corps par surcroît. Et l'humble M. Hamon de conclure par ce défi à la vindicte ecclésiastique : « Entrez dans l'Eglise, fréquentez les sacrements tant que vous voudrez... si vous n'avez point Jésus-Christ, vous n'avez rien. Que je sois exclu de la participation de tous les sacrements et de l'entrée même de l'Eglise, si je suis assez heureux pour avoir Jésus-Christ, vous ne pouvez douter que je n'aie tout... Si vous ne pouvez donc m'ôter Jésus-Christ, je vous déclare qu'en m'ôtant tout, vous ne m'ôtez rien. Si vous l'outragez, je vous déclare qu'en gagnant tout, vous ne gagnez rien et que vous vous perdez vous-même. Tout ce que vous pouvez avoir sans Jésus-Christ, vous l'avez pour votre condamnation et tous les avantages dont vous me privez, lorsque je demeure fidèle à Jésus-Christ, vous m'en privez pour ma justification (*id.*, p. 23). ».

Voilà l'ennemi confondu, les ruses du démon déjouées, religieuses et solitaires confortés dans leur résistance et même rassérénés. Une spiritualité de la solitude a spirituellement rompu les chaînes des captifs, délivré les emmurés, rappelé les bannis, remembré la communauté même si corporellement celle-ci se trouve toujours parquée, partagée, dispersée. Insignifiants le tohu-bohu séculier, les interdits et les lettres de cachet, à qui sait faire le silence en son cœur : « Si nous avons de la foi, nous pouvons communier partout, parce que nous pouvons adorer Jésus-Christ partout et dans les endroits même où nous ne pouvons pénétrer l'obscurité des voiles qui nous le couvrent : il suffit de l'aimer et de savoir qu'il y est pour l'y adorer, il suffit de l'adorer pour y communier (*Des trois communions spirituelles*, p. 263). » Le verbe de l'humble se fait altier, à la hauteur de son objet. Ce n'est pas qu'il n'ait eu conscience des plus vives de la rudesse de l'entreprise : il sait plus qu'aucun autre les difficultés de la solitude, il en connaît les pièges et les démons ; il en dénonce les malfaçons : on n'est pas solitaire à demi ! Si la solitude est « privation entière du monde », on ne saurait sans grave préjudice en garder par devers soi la moindre chose, comme le font ces « faux solitaires » (*De la solitude*, p. 347) « qui ont renoncé au monde en apparence et qui ne lui ont pas renoncé en effet » (*id.*, p. 350). Outre le préjudice qu'ils causent par leur attitude de compromis et d'abandon, ils développent en eux et autour d'eux la pire des maladies du cloître, « l'ennui ». De cette maladie funeste, le médecin Harnon établit minutieusement le diagnostic : « On s'ennuie de la solitude quand on aime encore le monde (*id.*, p. 79). » L'expérience quotidienne prouve que la solitude est sans partage ou quelle n'est pas. Retenir quelque chose du monde, c'est conserver quelque amour-propre, c'est donc garder quelque chose de soi, qui est ce qui du monde pour nous pèse le plus. Or qu'est-ce que « l'ennui » si ce n'est l'enflure, — ou l'inflation — de ce petit peu de « moi » dont nous n'avons encore pu ou voulu nous défaire ? « La fin de la solitude est de n'y voir que Jésus-Christ... Nous ne devons enfermer que Jésus-Christ avec nous et ce sera un moyen assuré de ne nous point ennuyer de notre solitude : quand nous commençons à nous y ennuyer, c'est un signe assuré qu'il n'y est pas seul et quand nous nous y ennuyons tout à fait, pour

l'ordinaire, c'est un signe qu'il n'y est plus (*id.*, p. 96). » La prison n'est insupportable qu'à ceux qui, repliés sur leur amour-propre, ne savent faire de cette prison une véritable solitude.

Apôtre de celle-ci, Jean Hamon fut, au moment où la persécution s'abattit sur la maison de Port-Royal, le lien qui sut en tenir assemblées, fermes sur leurs fondement, toutes les pierres vives. L'apparence ne doit pas nous en conter, non plus que la légende. Certes, le commentateur du *Cantique* (7) aux interprétations infinies prouve, « à chercher des milliers de sens et de doubles-fonds dans quelques lignes d'un texte » (Sainte-Beuve, *Port-Royal*, V, p. 196), combien il est lui-même sensible aux effets pervers de l'isolement qui, faute d'échange, condamne celui qui parle au ressassement sans fin de son propre discours. Il sait cependant que « la grâce de la solitude intérieure est le silence du cœur » (*De la solitude*, p. 250), et s'il va par les chemins, en rustique équipage, lisant et tricotant sur une humble monture, c'est que seul le secret sied aux victoires du cœur. Ne pourrait-on lui appliquer ces mots qu'il avait eus pour M. de Sacy : « Notre vie est cachée en Jésus-Christ... les saints sont tout autre chose que ce qu'ils donnent à voir (*De la solitude*, p. 63) ? »

## NOTES

- (1) Besoigne, *Histoire de l'Abbaye de Port-Royal*, Cologne, 1752.
- (2) *De la solitude*, Paris, 1735.
- (3) Lucien Goldmann, *Correspondance de Martin de Barcos*, Paris, P.U.F., 1956.
- (4) *Relation de plusieurs circonstances de la vie de M. Hamon, écrite par lui-même sur le modèle des « Confessions » de saint Augustin*, Paris, 1734.
- (5) *Les Gémissements d'un cœur chrétien*, Paris, Philippe-Nicolas Lottin, 1733.
- (6) *Traité de piété*, 2 vol. contenant *Sur l'Amour de Dieu; L'Amour du prochain; L'Amour des souffrances; De la vie de la foi dans les grandes afflictions; Les Trois Communions spirituelles; La Communion à la Croix; La Communion à la Parole de Dieu, La Communion à Jésus-Christ dans ses membres...*, Paris, J.-B. Delespine, 1734.
- (7) *Explication du « Cantique des cantiques » par M. Hamon, revu et corrigé par M. Nicole*, 4 vol. Paris, Jacques Estienne, 1708.